

préférence anglaise, tout comme lorsque nous avons cru sur parole ceux qui nous disaient que les pommes du Canada n'allaient pas se vendre sur le marché anglais.

Je demande au Gouvernement d'étudier encore la question. Je sais les difficultés qui résultent de la livre sterling, mais il me semble que nous pourrions les vaincre si on consacrait à l'achat des pommes 4 ou 5 des 400 millions destinés au blé. De toute façon, je pense qu'il faut en imputer la faute non seulement au Gouvernement mais aux fonctionnaires et aux commissaires du commerce. Nos commissaires du commerce réussissent brillamment quand il s'agit de vendre des produits industriels, mais je crois qu'ils ne déploient pas le même effort, qu'ils sont moins habiles pour vendre des produits agricoles, et qu'ils s'entendent moins à la vente de ces produits qu'à celle des produits industriels. Je demande au Gouvernement d'envisager la possibilité de vendre des pommes canadiennes l'an prochain, en employant une partie des fonds destinés au blé, ou en acceptant des livres sterling et en songeant à engager ensuite ces livres dans les régions peu évoluées.

L'Association des fructiculteurs de la Colombie-Britannique demande l'aide financière du gouvernement en vertu de cette mesure et j'appuie sa requête. Comme l'honorable représentant d'Yale (M. Jones) a donné lecture de la résolution cet après-midi, je m'abstiens de la répéter. Il n'y a certes aucun doute que les fructiculteurs de la Colombie-Britannique se sont montrés patients, car il y a plusieurs années qu'ils exposent leurs problèmes au Gouvernement. Le ministre partage sans doute mon avis à ce sujet. Il sait que, même pendant la guerre, quand notre organisme aurait pu toucher d'un à trois dollars de plus pour ses cerises, il a refusé, jugeant les prix trop élevés. Il y avait alors une très forte demande. Les fructiculteurs ont volontairement accepté des prix inférieurs à l'égard des cerises et d'autres fruits, afin de conserver leur clientèle et de fournir des fruits à un prix raisonnable aux Canadiens. L'association estimait que les producteurs touchaient un prix raisonnable et c'est tout ce qu'elle demande. A cet égard, on ne saurait rien leur reprocher. Ils ont toujours adopté une ligne de conduite pratique. Ils n'ont jamais insisté pour obtenir de l'aide du gouvernement, à moins d'être en bien mauvaise passe. Comme les fructiculteurs de la Colombie-Britannique sont présentement aux prises avec de graves difficultés, j'exhorte le Gouvernement à tenir compte de leur résolution et de leur requête.

J'ai ici un état que m'a fourni un fructiculteur de ma connaissance, qui habite ma circonscription, à Deer-Park, près des lacs Arrow. Bien que son exploitation soit assez

restreinte, il a réussi à s'assurer un niveau d'existence convenable au cours des quelques dernières années. Son état indique les prix qu'il a touchés cette année à l'égard de certains fruits, provenant de son verger de cinq acres. L'état montre que, cette année, il a essuyé, au chapitre de la production, une perte de \$241.49. Bon nombre de fructiculteurs de la région et du reste de la Colombie-Britannique seront également en mauvaise passe à moins d'obtenir de l'aide du gouvernement fédéral. La vaporisation, les instruments aratoires et les caisses coûtent plus cher. En 1939, par exemple, on payait les caisses à pommes 12c. chacune à l'usine; elles se vendent maintenant 33·2c. Le coût du transport, des instruments aratoires, des insecticides, des engrais, des boîtes et autres articles augmente, tandis que les prix de vente baissent rapidement.

En conclusion, j'exhorte le ministre et le Gouvernement à tenir compte de cette importante industrie qui a besoin d'aide en ce moment afin de se tirer d'embarras. Qu'ils songent, en outre, à élaborer des projets du genre dont j'ai parlé. Voilà qui permettrait d'assurer, à l'avenir, la stabilité de l'industrie. En leur aidant, sans tarder, à sortir du pétrin et en adoptant des programmes de longue portée fondés sur la sorte d'entente et d'autres dispositions que j'ai conseillées, on favorisera grandement la sécurité présente et future des cultivateurs et des fructiculteurs.

**M. R. R. Knight (Saskatoon):** Je puis dire, monsieur l'Orateur, qu'en me rendant à la Chambre, je n'avais pas du tout l'intention de participer au débat. J'avais espéré écouter les vues de mes honorables amis les agriculteurs. Cependant, les propos du ministre du Commerce (M. Howe) m'ont fort intéressé et je crois utile de lui rappeler qu'il y a des endroits dans le monde où l'argent n'est pas nécessairement la seule considération. Il existe des endroits où le prestige et l'influence des hommes dépendent d'autre chose que de leur richesse et de leur prospérité matérielles. Si le ministre du Commerce avait été élevé en Irlande du Nord, comme moi, il saurait qu'il se trouve là des gens qui voteront conservateur ou unioniste, comme on dit, et qui continueront à voter ainsi, même lorsque les poules pondront trois œufs par jour.

Maintenant que je suis levé, je puis bien dire un mot ou deux de la question à l'étude, savoir, la prorogation de ces deux lois de soutien des prix agricoles. J'aimerais ajouter un peu de mon propre cru aux observations déjà formulées par le chef de mon parti sur les affaires agricoles outre-mer.

Un de nos collègues d'en face a exprimé certains doutes sur la précision de certaines des déclarations que mon chef a formulées